

CANDIDAT

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. fixe et/ou mobile :
E-mail :
Date de naissance : / / Profession :
Licence n° Pass Découverte n° (« pratiquer » uniquement)
Rando Pass (baliseur et « pratiquer ») n°

CHOIX DU STAGE

1 – Stage « Pratiquer » : ☐ **Rando découverte** (vers CARP) - ☐ Marche Nordique ☐ Longe-côte
☐ **Rando perfectionnement** (vers BF Randonnée) ☐ **Formation préparation CARP**

2 - Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité (CARP) ☐

3 - Brevet Fédéral Animateur : ☐ Randonnée ☐ Marche Nordique ☐ Longe-côte

4 - Formation Santé : ☐ Rando ☐ Marche Nordique ☐ Longe-côte pris en charge par le CDRP 62 à 100%

5 - Formations spécifiques

☐ Entraîneur Longe Côte ☐ Arbitre LCMA
☐ Immatriculation tourisme (Correspondant)
☐ Immatriculation tourisme (Responsable) 100%
☐ G.P.S. (à la demande du CDRP 62)
☐ Paysage et Milieux Naturels

6 -Filière « baliser – sentiers itinéraires -numérique »

☐ Baliseur (à la demande du CDRP 62)
☐ Collecteur (à la demande du CDRP 62)
☐ Gestionnaire (à la demande du CDRP 62)
☐ Aménageur (à la demande du CDRP 62)

☐ **PSC1** (25% pris en charge par le CDRP 62 si suivi d'un CARP ou BF – si non, stage à la charge du club ou du stagiaire)

Le stage « pratiquer » sera remboursé si obtention du BF

Les formations à la demande du CDRP 62 sont PEC entièrement par le CDRP 62

ASSOCIATION Intitulé

Avis du Président de votre association

(Motivation, prise de responsabilités, animation, expérience dans la vie associative...)

Participation Financière du Club (59 %) ☐ Accordée ☐ Refusée

Fait à : Nom, signature et cachet du président de l'association

Le : / /

Participation Financière du Comité FFRandonnée Pas de calais (16 % dans la majorité des formations) :

Accordée ☐ Refusée ☐ En Attente ☐ Signature et Cachet du CDRP 62

N.B. : Le CRRP Hauts de France ajoute en principe les 25 % restants (25 € par le CDRP 62 **sur présentation facture**)
Important : Sans l'avis du président de club et du CDRP 62 avant inscription auprès de la commission Formations du Comité Hauts de France, la prise en charge financière du stage sollicitée sera refusée.

En participant à une formation, le stagiaire s'engage à pratiquer régulièrement dans son club, et à ANIMER